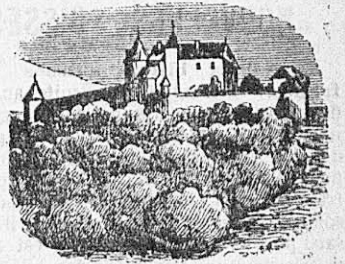




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
	6 mois	3.—
Etranger	1 an	10.—
	6 mois	5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8⁵¹ 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13²⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

XX
Ma chère, chère Rose!... Dieu
vous m'êtes rendue!
debout sur le seuil du boudoir
s'alfe, vit comment les bras de
aient la jeune fille qui s'était
ux près de sa couche; comment
regard jeté sur la silhouette
ince d'Alison, le bonheur avait
a malade.
heur de ma chère mère vaut la
r joué, de continuer à jouer ce
t, et de garder pour moi toute
ensa-t-il.
ous m'avez manqué, ma chérie!
ille dame d'un ton plaintif, tan-
mains relevaient les beaux che-
ressaient doucement le front
e la jeune fille. Je ne peux pas
mbien vous nous avez manqué
e et à moi... Je sais pourquoi
rtie, je comprends que le choc
de tout cela vous ait fait vous
... Dieu soit béni, vous êtes re-

ssailit; la conviction lui vint,
s un éclair, qu'une partie de
nt devait être l'obligation d'en-
mots comme ceux-ci, la fausse
on constante de ses actions, in-
qu'elle ne pourrait jamais rec-
avons passé des jours si terri-
continuai la douce voix de Mrs
... j'ai peur.

(A suivre.)

Dentaire SUISSE

Dentiste à la Gare. — Téléph. 42. Rue de la Gare, chaque lundi.

s, Sociétés

çants, triels, isans, Particuliers,

h toute confiance à RIMERIE GRUYÈRE

tionnera promptement et à prix as les genres d'im- vous avez l'emploi.

ur demande —

e Famille

ysiques et in-chez de ne plus es d'une façon ez vos nerfs à tre organisme la lutte jour-ous, le «NER- tant des nerfs, ervices. Le nt sur le sang adue. Il peut, lade une gué- N" est agréa- peu de temps ns toutes les



ULAIRE SUISSE

BOURG — Services: Fr. 120.000.000.—

lement des ions 5%

es ou au porteur, avec cou-

al à notre charge.

La Direction.

Le patronat et le travail.

Il y a quelques jours, parlant des employés de son administration, un patron disait: nos collaborateurs. Cette appellation, répétée du reste à une autre occasion par le même chef, a dû faire éprouver une intense satisfaction au personnel en cause.

En effet, n'est-il pas réjouissant, pour un employé, d'apprendre qu'il n'est pas considéré simplement comme un salarié, mais comme un homme qui contribue à la prospérité du patron, qu'il collabore à la réussite de ses entreprises.

Bien qu'on ait eu rarement l'occasion d'entendre officiellement cette expression, la chose en elle-même est moins rare qu'on pourrait le croire. chez nous du moins. Ils sont nombreux les patrons qui ne voient pas dans leur personnel une machine à produire, un instrument que l'on paye selon l'importance du travail donné et dont on se défait quand il a cessé de plaire, ou bien, ce qui est plus grave encore, quand la production est devenue moins intense et moins productive.

En général, ainsi que prescrit du reste le statut de la Société des Nations, le travail n'est pas considéré comme une marchandise. Le patron est souvent, très souvent même, l'ami de l'ouvrier ou de l'employé; celui-ci est son confident parfois, et ses propositions, ses suggestions, ses conseils peut-être, sont toujours accueillis d'une manière courtoise.

Le patron s'intéresse à la vie de son personnel; il le suit, le reconforte dans les épreuves, le soulage dans le besoin, le console dans la souffrance.

Aussi n'est-il pas étonnant que le socialisme et le communisme n'aient pas pu s'implanter chez nous. Ou vit trop d'une vie commune pour que les théories subversives puissent germer et fructifier. Conscient de sa valeur, heureux de la confiance qui lui est témoignée et de la sollicitude dont il est l'objet, l'employé digne de ce nom voue tout son soin à se rendre le plus utile possible. Le dévouement aux intérêts de son patron devient pour lui une chose sacrée, un devoir auquel il ne voudrait à aucun prix faillir. Lorsque cela devient nécessaire, pour une cause ou l'autre, il donnera volontiers un coup de collier, il ne reculera pas devant une besogne supplémentaire, puisqu'il est un collaborateur et non pas simplement un salarié. L'employé, dans de telles conditions, ne saurait être partisan du « moindre effort ».

Que se passe-t-il ailleurs, là où le salarié est considéré comme tel? Hélas! c'est la lutte perpétuelle entre le patronat et le monde des salariés. Le premier ne veut considérer que son intérêt personnel; que lui importe le sort de ses subordonnés. Ne les paye-t-il pas suivant le rendement qu'ils peuvent lui donner? La marchandise qu'il ouvrage et qu'il paye doit lui produire un bénéfice déterminé. Le travail, il le paye aussi, il doit donc lui procurer également ce même bénéfice.

Avec la mise en pratique d'une telle théorie, est-il extraordinaire que les salariés entrent en lutte avec ceux qui les occupent? Mais, nous le répétons, en règle générale, ce n'est point le cas chez nous et c'est fort heureux pour la prospérité commune des employeurs et des salariés.

L'estime et la confiance réciproques, l'équité mise en pratique de part et d'autre, la bonté et la courtoisie érigées en doctrine voilà les plus sûrs remparts contre les doc-

trines néfastes qui déchirent certaines contrées.

Pour en arriver à cette perfection des rapports du travail, il faut nécessairement répandre, dans toutes les couches sociales, le sentiment démocratique, qui développe dans les cœurs le sens de la justice et de la vraie charité.

La démocratie! Voilà un terme dont on use et abuse. Qu'en est-il dans la vie politique? Est-ce un leurre dont on trompe les électeurs, ou bien est-ce une doctrine qui dirige les destinées d'un pays? C'est ce que nous verrons dans un de nos prochains articles.

Paysans, rois du pays.

On dit: « Les rois s'en vont ». C'est vrai: les rois s'en vont, renversés de leurs trônes, exilés, chassés de leurs terres, poignardés par l'anarchie, fusillés par les révolutions...

Les rois s'en vont, et ceux qui restent ne sont plus maîtres chez eux.

Les rois s'en vont: leurs châteaux sont déserts et leurs domaines ont été tirés au sort ou vendus à l'encan!

Mais vous demeurez, vous, paysans, mes amis, mes frères, et vous êtes toujours les rois du pays.

Vous gardez vos maisons, vos domaines, vos champs, vos prés, vos forêts. Vous gardez votre bonne terre helvétique et vous êtes maîtres chez vous!

Vous regardez ceux qui s'en vont, ceux qui passent, ceux qui s'exilent...

Vous regardez ceux qui désertent, ceux qui renient, ceux qui méprisent la terre, le village...

Et vous demeurez, vous restez chez vous pour travailler la terre à tout prix, malgré tout!

Vous êtes ceux du pays. Vous êtes liés au pays, et le pays est lié à vous.

Vous êtes ceux qui ne désertent pas le drapeau des pères, ceux qui ne renient pas le vieux sol respecté.

Et à ceux du drapeau rouge, de l'Internationale et du bolchévisme, vous répondez: « Passez votre chemin et laissez-nous la paix... Nous restons maîtres chez nous grâce à nos bras ».

Et vous restez! vous restez dans la vieille maison des aïeux. Vous restez dans cette bonne terre, douce, tendre, affectueuse et féconde, qu'ils ont remuée et travaillée de toute leur âme et de toutes leurs forces. Et c'est pour vous, pour que vous l'aimiez, pour que vous la gardiez, pour que vous lui demeuriez fidèles...

Terre sacrée de nos pères! Honni soit celui qui te trahit!

Rois du pays!...

Vous avez des ancêtres. Vous êtes les continuateurs de la race, les héritiers de la grande et généreuse famille helvétique, les gardiens de ses traditions et par vous le pays continue sa vie à travers les âges.

Soyez fiers! Soyez forts et tenez bon ce sol qui est le vôtre, cette terre qui cache le cœur même du pays! Gardez amoureuxment la vieille semence des aïeux: vieille ou non, la maison paternelle est toujours celle où l'on aime, où l'on vit pleinement. Vieux murs, vieux meubles, vieilles images encadrées de poussière: que de choses douces et saines vous dites à ceux qui vous écoutent pieusement le soir, au coin du feu, après la prière en famille!...

Tenez bon la foi qui soutient, la vertu qui grandit, l'honneur qui rayonne et triomphe!

Rois du pays! Fils du pays! Paysans!... Ayez pitié de ceux qui ont déserté... re-

nié... trahi la terre, la grande Amie.

Ayez pitié de l'enfant prodigue qui s'en est allé loin du pays gaspiller l'héritage paternel...

Ayez pitié de tous ceux qui vous méprisent...

Et continuez sur nous, sur le pays, votre règne pacifique et fécond!...

(Journal de Château-d'Oex)

Elevage du bétail et surproduction.

Notre collaborateur agricole nous écrit:

Il est bien difficile à l'homme de garder le juste milieu en toutes choses. L'agriculteur, pas plus que d'autres, n'est exempt de cette fâcheuse tendance. Il tombe d'un extrême dans l'autre, au gré des circonstances, et ce manque de continuité se manifeste tout spécialement pour ce qui concerne l'élevage. Les prix des porcs sont-ils momentanément assez bas? la plupart des agriculteurs renoncent à l'élevage jusqu'au moment où la pénurie de... jeune génération fait monter les prix à des hauteurs vertigineuses. Alors tout le monde recommence à faire de l'élevage en grand, jusqu'à ce que la surproduction fasse de nouveau tomber les prix. Le même phénomène se produit pour l'élevage du bétail bovin. S'il est moins sensible, cela provient uniquement du fait que les périodes sont plus longues. Il y a deux ans, la crise des débouchés pour le fromage et la pénurie de fourrage eurent leur contre-coup sur les prix du bétail bovin et des porcs. Aussi la plupart des paysans, découragés, abandonnèrent-ils l'élevage. Mais peu à peu les circonstances se modifièrent. L'été dernier la récolte de fourrage fut bonne; d'autre part les étrangers affluèrent en Suisse, ce qui favorisa la vente de bétail engraisé à de conditions avantageuses. Le prix du lait augmenta également dès le 1^{er} novembre. La conséquence de tout ceci fut une hausse des prix du bétail bovin et des porcs de nature à satisfaire pleinement tous les éleveurs. Aussi on pratique l'élevage en grand, si bien que, pour peu que cela continue, on arrivera très prochainement à la surproduction et la baisse des prix suivra avant qu'il soit longtemps.

Il ne faut pas oublier en effet que les perspectives d'exportation ne sont guère satisfaisantes encore, spécialement pour le bétail de race tachetée. D'autre part, les débouchés sont également limités à l'intérieur du pays. Sans tirer de ce fait des conclusions trop pessimistes, il faut cependant agir prudemment dans la question de l'élevage, et n'avoir que des sujets de choix, spécialement pour ce qui concerne les taureaux, car les débouchés ne manqueront jamais pour les animaux de race, même si les frontières étrangères sont partiellement fermées. L'exportation de l'année dernière est une preuve à l'appui de ce que nous avançons. Par contre, l'élevage de sujets médiocres ou inférieurs ne fait qu'encombrer le marché, baisser les prix et préparer par conséquent une nouvelle crise. Il ne faut pas se laisser séduire par les perspectives actuelles qui sont très favorables et garder malgré tout le juste milieu, si l'on ne veut pas s'exposer à des déboires.

Postes et chemins de fer en 1923.

Dans son rapport annexé au budget des chemins de fer fédéraux pour l'année 1923, la direction générale avait laissé entendre que l'on comptait parvenir à un équilibre plus complet entre recettes et dépenses,

grâce à une compression des dernières. Or, cet espoir s'est trouvé complètement réalisé au cours de l'année écoulée. Non seulement les dépenses ont pu être réduites, mais les recettes ont augmenté dans les proportions les plus réjouissantes. Le total des rentrées se monte, exception faite des comptes du mois de décembre, à 335 millions de francs; on peut donc s'attendre à une recette totale de 365 millions, étant donné l'intensité des transports de voyageurs et du trafic des étrangers durant le mois dernier. On enregistre de la sorte une avance des recettes de 20 millions de francs par rapport à l'année précédente et de 15 millions par rapport au budget pour 1923. Toutefois, cette amélioration financière est due principalement à la diminution des dépenses: de 305 millions en 1922, ce poste n'aura vraisemblablement pas dépassé les 255 millions en 1923. On est donc parvenu à économiser une somme de plus de 50 millions grâce surtout aux mesures prises par la direction générale qui eut le courage de procéder, pour certaines catégories de personnel, à une prolongation de la durée du travail. C'est par ce moyen que l'on put éviter l'engagement de nouveau personnel dans ces catégories.

L'année 1922 avait bouclé par un excédent de recettes d'exploitation de 38 millions, alors que 1923 donnera une avance de 115 millions. Cette somme sera, paraît-il suffisante pour couvrir les intérêts de la dette des C. F. F. On peut donc considérer 1923 comme l'année du rétablissement de l'équilibre dans le ménage financier de nos chemins de fer. Ce résultat est d'autant plus appréciable que l'on aurait peine à découvrir dans les autres Etats de l'Europe un phénomène semblable à l'heure qu'il est.

L'administration fédérale des postes bouclera aussi ses comptes de fin d'année par un boni. Elle arrive ainsi à la fin de l'ère des déficits qui débuta en 1914. On avait encore prévu un déficit de 7,5 millions pour 1923. Mais les comptes donnent aujourd'hui un tableau plus favorable de la situation. En 1922, 3 mois seulement avaient accusé un excédent d'exploitation alors que, durant l'année écoulée, 6 mois ont déjà donné un excédent analogue et que décembre bouclera également par une avance des recettes sur les dépenses. Si l'on évalue le mois de décembre dernier sur les bases du mois correspondant de 1922, on aura un bénéfice d'exploitation de 2,5 millions au total pour l'année 1923, soit une avance de 10 millions sur le chiffre prévu au budget. L'administration des télégraphes et téléphones bouclera ainsi par un boni de plus d'un million de francs.

Il faut enfin déduire de ces heureux résultats que non seulement les charges de l'Etat s'en verront diminuées, mais que le public à son tour sera directement « atteint » par cette situation plus favorable, sous la forme d'une réduction des taxes sur les chemins de fer et pour les affranchissements postaux. Les C. F. F. ont déjà fait le premier pas dans ce domaine en introduisant les billets de retour à prix réduit et en diminuant certaines taxes pour le transport des marchandises. Si cet assainissement financier se maintient ou s'accroît encore, on peut compter sur de nouvelles réductions de taxes dans le transport des marchandises. Quant aux tarifs postaux, il faut s'attendre également et sans trop de retard à une réduction des affranchissements pour l'étranger tout d'abord, puis sur les messageries internes dès que l'on pourra supporter les effets de la nouvelle loi postale.

NOUVELLES SUISSES

Les faux billets suisses de 5 francs. — L'enquête instruite au sujet des faux-monnayeurs de Constance, les nommés Saier, Schmid et Dilger, a permis d'établir que ceux-ci n'ont émis en tout que pour 8000 à 9000 fr. de billets de cinq francs et non de 8000 à 9000 coupures comme on l'avait annoncé. Comme il a été saisi plus de 1700 coupures, il est à peu près certain que le nombre des billets mis en circulation doit être fort minime.

Un présumé complice des trois individus écroués vient d'être arrêté.

— On annonce que tous les faux billets de banque suisses de 5 francs fabriqués à Constance ont été retrouvés à l'exception de quelques-uns.

A la foire de Bâle. — Le rapport annuel de la Société de la foire suisse d'échantillons relève, comparativement à l'année précédente, une notable augmentation des recettes qui dépassent le montant prévu par le budget. La plus-value des rentrées pour les locations de stands atteint à elle seule environ 35.000 fr.; les entrées donnèrent 20.000 fr. de plus que l'année précédente. Aux comptes des dépenses, le poste des constructions et décorations accuse, par contre, une avance appréciable sur les chiffres prévus au budget. Il faut bien dire que l'on a dû entreprendre de sérieuses et urgentes réparations et des agrandissements imprévus et rendus nécessaires de par l'extension inattendue de la foire. Les installations de stands ont également occasionné de fortes dépenses.

Le rapport entre dans plus de détails au sujet de l'incendie et de la reconstruction des halles de foire. Les constructions détruites par le feu étaient assurées pour la somme de 1,565,000 fr. en parts égales auprès de l'assurance fédérale S. A., à Zurich, de la « Mobilisuisse » à Berne et de la Compagnie bâloise d'assurances contre les incendies. Les pourparlers avec les compagnies d'assurances furent entrepris dans l'esprit le plus favorable et les conclusions donnèrent toute satisfaction à la direction de la foire.

Par décision du Conseil d'arrondissement de la société, le 25 septembre 1923, on entreprit sans retard tous les travaux pouvant permettre d'organiser la foire pour la seconde moitié de mai 1924. Pour la foire de 1924, deux des nouveaux bâtiments seront déjà disponibles. Les halles couvrent une longueur totale de 153 mètres et une largeur de 53,7 mètres. Les nouvelles constructions sont entièrement faites de béton armé, de façon à réduire à leur minimum les dangers d'incendie.

Le monument des Rangiers. — Un communiqué paru dernièrement annonçait que la maquette du monument national des Rangiers, œuvre du sculpteur Charles L'Éplattenier, a été détruite par un éboulement du hangar dans lequel elle se trouvait à la Chaux-de-Fonds. On apprend aujourd'hui que seule la maquette demi-grandeur est perdue par suite de l'effondrement du dit hangar. La maquette aux dimensions du monument national des Rangiers est in-

tacte. L'inauguration du monument est irrévocablement fixée en 1924, soit 10 ans après la mobilisation générale de l'armée suisse.

Pour les victimes des avalanches. — On écrit de Berne à la *Revue* :

Le Conseil fédéral a entendu vendredi un rapport de M. Chuard, chef du département de l'Intérieur, sur les catastrophes causées par les avalanches et il l'a chargé d'examiner les mesures à prendre pour la réparation des dommages. Le fonds de secours pour les dommages non assurables possède un capital de 1,2 million, mais dont 300.000 fr. seulement sont disponibles. Les dommages causés par les avalanches dépassent aujourd'hui déjà très sensiblement ce montant, il est absolument nécessaire d'organiser une action de secours sur une base très large. La question sera examinée le 10 janvier dans une conférence commune des comités du Fonds de secours pour les dommages non assurables et de la Société suisse d'utilité publique, où le département de l'Intérieur se fera représenter.

C'est ainsi qu'on avait procédé en 1910 déjà à la suite des inondations qui avaient causé pour 5 1/2 millions de dommages dans l'ensemble du pays. La souscription publique organisée alors sous les auspices de cette organisation avait produit 2.150.000 fr. et il est probable qu'on recourra cette fois-ci au même moyen. A l'heure actuelle, les dégâts n'atteignent heureusement pas un chiffre aussi élevé, mais les besoins sont pressants parce qu'il s'agit de sauver des existences modestes, qui, à défaut de secours, seraient complètement ruinées. La Confédération pourra également participer à la réparation de dommages en prélevant sur le fonds de chômage des subsides pour la reconstruction des immeubles détruits.

Une fructueuse exposition. — Les comptes définitifs de la première exposition suisse d'art culinaire à Lucerne accusent un bénéfice net de fr. 31.500 sur un chiffre d'affaires total de 290.000 francs. Ce bénéfice sera réparti entre les associations professionnelles. L'exposition a été visitée par 116.000 personnes.

Fabrique suisse de machines à coudre à Lucerne. — L'exercice écoulé a été marqué par une reprise très réjouissante des affaires.

L'assemblée générale a décidé un dividende de 5 % (4 1/2 % pour l'année précédente.) L'écoulement des machines à coudre Helvétia présente des perspectives très encourageantes; la fabrique est continuellement occupée.

Les expulsions de Suisses en Russie. — Des nouvelles alarmistes ont couru ces derniers jours sur les expulsions de Suisses en Russie.

Deux seules expulsions sont certaines: celle du Grison Simonett, qui n'est pas, d'ailleurs, comme on l'a dit, délégué officiel de la Croix-Rouge internationale (les délégués officiels sont MM. Wehrli et Dessonaz, qui n'ont pas été inquiétés) et celle du délégué du comité Nansen, M. Vaucher.

Le nombre de nos compatriotes encore établis en Russie doit être d'un millier, dont quatre cents au Caucase.

veur de la jeune fille, car, aimant lui-même profondément les chiens, il savait, comme tous les amis de la race canine, qu'il n'y a pas de meilleur juge des caractères qu'un chien impressionnable.

Mrs Ralph Metcalfe fut la seule qui, non seulement ne manifesta pas de plaisir du retour d'Alison, mais sembla s'éloigner d'elle avec mépris. La jeune fille reçut le plus froid des accueils de la mère d'Harold quand cette dernière entra dans le boudoir à l'heure du thé, et les petits yeux furtifs de la veuve surveillèrent la jeune femme et son mari comme un chat affamé guette une souris. Cet ardent examen gêna Alison et rendit sa position, déjà si difficile, encore plus embarrassante, car bien que Reginald fût soigneusement attentif et poli, sa femme sentait avec force que sa façon d'être n'était pas celle d'un mari amoureux récemment revenu d'entre les morts. Elle sentait aussi que les yeux perçants de Mrs Ralph devinaient la contrainte qui, quoi qu'ils fissent, existait entre eux.

— La position sera impossible! pensa-t-elle, quand, à six heures, elle monta à sa chambre s'habiller pour le dîner, et cette pensée fut confirmée par les premiers mots de la vieille Barbara qui l'attendait sur le seuil.

— Je ne voulais pas que vous restiez ici, ma chérie, maintenant que Master Reg est revenu; mais il a pensé que vous aimeriez mieux garder cette chambre à laquelle vous êtes habituée... aussi je l'ai installé à la porte à côté. Cher Agneau! c'est un heu-

Quant au jeune frère de Conradi, il se confirme qu'il est en prison à Moscou.

L'horlogerie et la bijouterie en 1923. — A teneur d'une communication du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, les poinçonnements suivants ont été effectués par le bureau du contrôle en 1923 :

Boîtes de montre or, 1.118.902 (691.460 en 1922); boîtes de montres argent, 1.363 mille 980 (872.164); boîtes de montres platine, 12.405 (6.199).

Le nombre des objets de bijouterie et d'orfèvrerie en or, argent et platine contrôlés ou vérifiés, y compris les fournitures, s'élève à 1.041.114 (849.092 en 1922).

En outre, il a été effectué 15.203 essais de lingots d'or, d'argent et de platine (18 mille 346 en 1922).

L'article 41. — Le congrès du parti radical-démocratique du canton de Zoug, groupant 150 délégués, après avoir entendu un rapport de M. Naville, de Cham, conseiller national, pour, et M. Stoll, conseiller national de Zurich, contre la révision de l'article 41 de la loi fédérale sur les fabriques, a décidé, presque à l'unanimité, d'agir en faveur du projet.

Vaud. — Sanglier. — Le 3 janvier, dans les bois de Gonmoëns, M. Charles Emery, de Penthéraz, a été assez heureux de tuer un beau spécimen pesant 95 kg., au cours d'une battue organisée par des chasseurs de Penthéraz, Eclagnens et Echallens.

C'est le quatrième de ces animaux tués dans ces parages par certains de ces nemrods depuis quelques années.

Valais. — Un beau coup de fusil. — L'automne dernier, le nommé Squaratti, âgé d'une cinquantaine d'années, demeurant à Gondo, chassait le chamois avec son fils et un ami, dans le val de Gondo. Invisibles les uns pour les autres, ils étaient à l'affût dans des blocs de rocher lorsque, tout à coup, Squaratti père aperçut un chamois; il se redressa quelque peu pour le viser, mais au même instant, derrière lui, partit un coup de feu tiré par son ami avec sa carabine de 10,5 mm. Squaratti tomba inanimé; la balle avait traversé l'omoplate et le poumon, puis était allée, sans déviation sensible, tuer le chamois. Squaratti fut transporté, au prix d'efforts et de souffrances indicibles, pendant quatre heures de temps, à travers la montagne, par des sentiers escarpés et dangereux, dans le valon, et de là conduit à l'hôpital de Brigue. Trois semaines après, il reprenait sa pipe, et au bout de cinq semaines, rentra chez lui, reprendre son dur travail; il revenait de loin!

Grisons. — Les accidents. — On a retrouvé dimanche, dans la Landquart, le cadavre de M. Heintz, 50 ans, père de famille, originaire de Felsenbach, près d'Ilgis, disparu la semaine passée. En regagnant son domicile, M. Heintz a dû s'égarer dans la neige et tomber dans la rivière.

A L'ÉTRANGER
FRANCE

Le « Dixmude » serait retrouvé

On mande de Toulon à l'« Echo de Paris » qu'un radio arrivé vendredi soir an-

reux jour pour lui et pour nous!

Le flot de sang monté au front d'Alison, aux premiers mots de Barbara, ne la quitta pas; c'est nerveusement qu'elle répondit aux mots affectueux de la servante, et son agitation fit dire anxieusement à la vieille femme :

— Vous êtes fatiguée et bouleversée, ma chérie. Pauvre Master Harold! Ça été un coup pour vous, et puis voir Master Reg si inopinément... c'était trop... Vous semblez épuisée.

— Je suis... fatiguée! dit la jeune fille avec lassitude, sentant qu'il lui serait impossible d'en supporter davantage; que le long, long jour de fatigue et d'émotions avait eu raison de ses forces. Je suis épuisement fatiguée. Il s'est passé tant de choses depuis que j'ai quitté cette chère chambre paisible.

Tant de choses s'étaient passées en effet! La pensée persista en son esprit, après que Barbara l'eut quittée, alors qu'assise dans le fauteuil bas, près du feu, les deux terriers se frottaient contre sa robe, leurs deux têtes rudes cherchant la caresse de ses mains... tant de choses!

D'abord sa rencontre avec Harold et sa fin dramatique, puis la découverte accablante, stupéfiante, que Reginald Metcalfe était vivant et s'appêtait à dévoiler sa fraude, puis sa fuite précipitée et la quinzaine terrible de tension et d'inquiétude qui avait suivi; et enfin, les événements étranges du matin, la visite de Reginald, le mariage hâtivement célébré, la rencon-

nonce que l'épave du dirigeable « Dixmude » a été retrouvée au large de la baie d'Empedocle, dans les eaux siciliennes. Trois cadavres auraient déjà été retirés de l'épave.

La baisse du franc.

M. de Lasteyrie, ministre des finances, a reçu samedi matin un certain nombre de personnalités du monde financier, parmi lesquelles M. Robineau, gouverneur de la Banque de France, Jacob, syndic de la compagnie des agents de change, Roger, président de la Chambre de commerce de Paris, avec lesquels il a examiné la situation du marché des changes et les mesures que pourrait comporter la répression de la spéculation qui s'exerce actuellement sur la baisse du franc. Ces conversations continuent.

Une maison s'écroule sur deux enfants.

Dans la plaine de la Motte près d'Avignon, une ferme habitée par la famille Jouve et ses sept enfants, minée par les eaux du Rhône, s'est écroulée au cours de la nuit de vendredi à samedi, ensevelissant deux enfants de 13 et 17 ans.

ESPAGNE
Ils mourront!

La cour suprême a confirmé la sentence de mort prononcée contre Mateo et Nicolau, les meurtriers de M. Dato. Les défenseurs ont demandé au général Primo de Rivera la commutation de la peine.

ÉTATS-UNIS
Le froid.

Un froid des plus rigoureux a causé la mort d'une douzaine de personnes. La température enregistrée est la plus basse depuis 1905. Le point le plus froid est Virginie, dans l'Etat de Minnesota.

CANTON DE FRIBOURG

Aidez les chômeurs. — L'Office du travail nous communique :

La neige a emmené la clôture de bon nombre de chantiers de construction; par le fait, un grand nombre d'ouvriers se trouvent sans gagne-pain. Parmi eux se trouvent de nombreux ouvriers mariés, qui, ne recevant pas d'assistance de l'Etat, ont un besoin absolu de gagner leur vie et celle de leur famille. L'Office cantonal du travail s'adresse en conséquence avec instance aux autorités communales et aux particuliers en les priant de bien vouloir, par l'exécution de travaux même de peu d'importance, aider ces ouvriers à passer le moment le plus dur, car il n'est rien de plus affreux que de laisser dans la misère des hommes qui ont la volonté de travailler mais qui ne peuvent, malgré leurs efforts, trouver de l'occupation; leurs souffrances ne sont non seulement physiques, mais aussi morales. Quiconque peut venir en aide d'une manière ou d'une autre à ces chômeurs le fasse sans tarder.

L'Office cantonal du travail reçoit toutes les offres de travail, même les plus insignifiantes. Téléphone 2.62.

Nombreuses sont aussi les demandes de travail du personnel agricole. Les agriculteurs qui désirent engager des vachers, charretiers ou domestiques sont donc égale-

tre avec Stephen Rambert et le retour au Hall.

Le souvenir de tous ces événements flottait dans son esprit fatigué, tandis qu'étendue dans son fauteuil, elle surveillait les flammes bondissantes et caressait Tim et Jock dont les corps souples se serraient de plus en plus contre elle comme si les chiens ne pouvaient exprimer avec assez de clarté qu'ils ne voulaient plus être exclus de ses pensées.

— C'est le pire des châtiments, dit-elle, le pire, celui qui me torturera le plus! Vivre à ses côtés, voir ses yeux me regarder quelquefois avec bonté, parfois avec froideur, et savoir que je suis liée à lui par un lien qu'il hait... qu'il hait! Nul châtimement ne pouvait être plus cruel!

Stephen Rambert, penché dans le siège qui lui avait été assigné à l'enquête ajournée, parcourait la salle bondée avec, dans ses yeux sombres, une expression qui faisait frissonner Alison chaque fois qu'elle les rencontrait. Il y avait de l'amusement dans ce regard, de l'amusement, de la méchanceté et quelque chose de sinistre que la jeune fille ne savait au juste comment interpréter.

Peut-être est-ce ce regard qui l'empêcha de remarquer la lividité du visage naturellement pâle de Rambert, les ombres profondes de ses yeux, son nez et ses lèvres bleuâtres et pincés. (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Etrangère

PAR L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

Elle hésita et regarda son fils qui, debout près d'elles, contemplait les deux femmes.

— L'enquête, Reg... l'enquête ajournée. — Rose... le mot sortit des lèvres de Reginald avec une légère hésitation surprise par Alison seule. Rose comprend qu'elle devra paraître à l'enquête. Je crois et j'espère que sa déposition ajoutée à quelques faits que j'ai heureusement découverts nous aideront à trouver le vrai coupable. J'ai idée que nous sommes sur ses traces!

Mrs Metcalfe frissonna; elle supportait avec peine le souvenir de la tragédie arrivée dans leur milieu, et il n'y avait été fait encore aucune allusion durant les premières heures du retour d'Alison.

La réception pleine d'amour faite à sa femme par M. et Mrs Metcalfe confirma Reginald dans la pensée qu'il avait bien agi en franchissant le pas qui était pour lui un si grand sacrifice, et la tendresse prodiguée à ses parents par celle qu'il avait presque considérée comme une aventurière, le toucha et l'émut. Peut-être aussi la tumultueuse bienvenue de Tim et Jock, influença-t-elle malgré lui Reginald en fa-

l'épave du dirigeable « Dix » retrouvée au large de la baie de Sicile, dans les eaux siciliennes, auraient déjà été retirés de l'eau.

Baisse du franc.

M. Leyrie, ministre des finances, a annoncé ce matin un certain nombre de mesures de la Chambre de commerce de France, Jacob, syndic de la Chambre de commerce de France, les agents de change, Roger, de la Chambre de commerce de France, avec lesquels il a examiné le marché des changes et les mesures qui s'exercent actuellement sur le franc. Ces conversations ont été très intéressantes.

Maison s'écroule et tue deux enfants.

Une maison de la Motte près d'Avully, fermée habitée par la famille de sept enfants, minée par les pluies, s'est écroulée au cours de la nuit dernière à samedi, ensevelissant sous ses débris sept enfants âgés de 13 et 17 ans.

ESPAGNE Les mourront !

Un décret a confirmé la sentence prononcée contre Mateo et Nicolau, accusés de M. Dato. Les défenseurs ont obtenu la peine de prison perpétuelle à perpétuité.

ÉTATS-UNIS Le froid.

Le plus rigoureux a causé la mort de douzaine de personnes. La température est la plus basse depuis 1880. Le point le plus froid est à Virgine, État de Minnesota.

CHÔMEURS DE FRIBOURG

Les chômeurs. — L'Office cantonal communique : L'Office cantonal du travail a emmené la clôture de bon nombre d'ouvriers se trouvant dans une situation de misère. Parmi eux se trouvent de nombreux ouvriers mariés, qui, ne pouvant pas gagner leur vie et celle de leur famille, ont un grand besoin d'assistance de l'Etat, ont un grand besoin de gagner leur vie et celle de leur famille. L'Office cantonal du travail a emmené la clôture de bon nombre d'ouvriers se trouvant dans une situation de misère. Parmi eux se trouvent de nombreux ouvriers mariés, qui, ne pouvant pas gagner leur vie et celle de leur famille, ont un grand besoin d'assistance de l'Etat, ont un grand besoin de gagner leur vie et celle de leur famille.

ment priés de s'annoncer à l'Office cantonal du travail, qui leur enverra en tout temps le personnel qu'ils désirent.

Les chefs d'entreprises sont rendus à nouveau attentifs à l'obligation qui leur est faite d'annoncer à l'Office cantonal du travail tout emploi vacant. La non-observation de cette prescription légale peut être punie d'amende.

Décès. — On annonce d'Estavayer-le-Lac la mort de M. Henri Ding, ancien éditeur du *Sillon romand* et de diverses publications illustrées.

M. Ding était un homme d'une vive intelligence et d'un tempérament très actif. Il avait les sentiments d'un bon Fribourgeois. Malheureusement, à part le *Sillon romand*, qu'il éleva à une grande prospérité, ses entreprises ne réussirent pas et la fin de son existence fut sombre.

A la gare de Fribourg.

Lundi a eu lieu à Fribourg une importante conférence entre MM. Schraffl et Niquille, directeurs généraux des C. F. F., les représentants des autorités cantonales fribourgeoises au sujet de la question de la réfection de la gare de Fribourg et du maintien des ateliers des chemins de fer dans cette ville.

Expertises pour approbation de taureaux, verrats, boucs et béliers.

— Les éleveurs sont informés que les expertises pour l'approbation des taureaux, verrats, boucs et béliers, auront lieu aux endroits et jours indiqués ci-après :

Mardi 8 janvier : 8 1/2 h., Marly ; 9 h., Le Mouret ; 9 1/2 h., La Roche ; 10 h., Villarvolard ; 11 h., Charmey ; 13 h., Epagny ; 14 h., Albeuve.

Jeudi 17 janvier : 8 1/2 h., Posieux ; 9 h., Farvagny ; 10 h., La Cantine ; 10 1/2 h., Vuippens ; 11 h., Bulle ; 13 h., Vaulruz ; 13 1/2 h., Semsales ; 14 h., Châtel-St-Denis ; 14 1/2 h., Bossonnens ; 15 h., Vauderens.

Les éleveurs, qui ne font pas partie d'un Syndicat, sont rendus attentifs sur le fait que les taureaux qu'ils présentent ne peuvent être approuvés que s'ils produisent une attestation de l'inspecteur du bétail, déclarant qu'ils ne possèdent dans leur étable que du bétail de même couleur.

GRUYÈRE

Nécrologie. — La mort vient de ravir à Broc une jeune mère de famille émérite, Madame Louise Bays, née Sudan, épouse de M. Marius Bays, a succombé hier à une longue maladie. Agée de 36 ans seulement, elle laisse dans la désolation un époux et deux orphelins à qui va notre vive sympathie. Nous leur présentons nos sincères condoléances.

Commerce de bétail.

— On nous prie de publier : Le comité des marchands de bestiaux de la Gruyère et de la Veveyse tenait à Bulle, le dimanche 29 décembre 1923, une assemblée des intéressés afin de prendre position au sujet de l'imposition de la nouvelle patente intercantonale.

Après une discussion calme et objective, où chacun a pu donner son opinion en la basant sur des motifs sérieux et persuasifs, l'assemblée a décidé de s'opposer par tous les moyens à sa disposition à l'introduction de la patente intercantonale. Les arguments qui ont jailli au cours de la discussion ont permis à chacun de se convaincre que seuls quelques marchands qui avaient à cœur beaucoup plus leurs intérêts personnels que ceux de la corporation ont intrigué et usé de leur influence pour obtenir l'adhésion du canton de Fribourg au concordat intercantonal.

Après un examen approfondi, il a été reconnu que les patentes intercantionales sont beaucoup plus onéreuses et subordonnées à beaucoup plus de difficultés que ce n'était le cas jusqu'à ce jour. Aussi le comité a-t-il reçu un mandat impératif pour faire toutes les démarches utiles auprès du département de l'agriculture afin que le canton de Fribourg dénonce le concordat pour l'année 1925.

Contrairement aux décisions de l'association des marchands de Fribourg, l'assemblée s'est refusée à contracter une assurance pour garantir les cautionnements. Elle a décidé que tous les signataires se rendraient solidairement responsables envers l'Etat du paiement des patentes. Pour

couvrir les risques, chaque associé donnera une caution à l'association.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.

Les marchands qui n'ont pu assister à l'assemblée et qui désireraient bénéficier de ces avantages sont priés de s'annoncer au plus tôt au président, Monsieur François Droux, ou au vice-président, Monsieur Alexandre Yerly, tous deux à Bulle.

Pour les petits Français.

— Un convoi d'une soixantaine d'enfants malheureux arrivera à fin janvier de l'Aisne, Pas-de-Calais, ainsi que quelques uns de Paris. L'Aide suisse aux enfants de France prie instamment les familles qui peuvent recevoir ces enfants de bien vouloir s'inscrire dès que possible à son bureau : Rue Jean-Jaquet, 77, Genève, en indiquant le sexe et l'âge du petit protégé souhaité. Les garçons à placer sont plus nombreux que les fillettes.

L'Aide suisse compte toujours sur la bonté du public, car l'hiver est terrible à ces pauvres petits en régions dévastées. Procurer à certains un séjour dans un foyer confortable, c'est les sauver.

On peut aussi payer un séjour dans la maison des enfants que le Comité a installée à Mornex. Versement au Compte de Chèques Postaux : I, 2163, ou, en argent français, à l'Aide Suisse, Rue Jean-Jaquet, 77, Genève.

Le Concert de notre Corps de Musique.

— Comme toujours du reste, notre vaillant Corps de Musique a tenu dimanche à maintenir son excellente réputation. Il a mis en pratique une fois de plus cette belle devise : toujours à mieux, en offrant au public de notre ville un magnifique concert-représentation. Disons de suite que celui-ci fut précédé d'un rapport très objectif du dévoué président M. Retornaz, rapport prouvant la belle activité de notre Corps de Musique pendant l'exercice 1923.

La première partie de la soirée, le programme musical, débuta par un morceau superbement enlevé, la *Marche Viennoise*. Le numéro 2 du programme, la *Sérénade Nîçoise*, est une jolie fantaisie musicale où les parties de saxophone et de soprano caressent agréablement l'oreille. La fantaisie sur *Mignon*, de toute beauté et qu'on entend avec un plaisir toujours nouveau, a été très bien rendue. Charmants toujours dans ce morceau le solo de bugle, la musique des saxophones et le solo de piston, ce dernier si nettement donné. C'est avec une vive satisfaction également que, silencieuse, la salle écoutait l'harmonieuse valse *Sphinx* qui à certains moments prend une allure presque grandiose. Et *Garde à vous*, un des plus beaux pas-redoublés exécutés jusqu'ici par notre fanfare, enlevé avec un brio remarquable, vint terminer ce programme d'œuvres de maîtres.

Non moins brillante fut la partie théâtrale de la soirée, où le drame d'Emile Fabre, *La Maison sous l'Orage*, a captivé l'auditoire plus de deux heures durant. Le cadre restreint de notre journal ne nous permet pas de faire une critique sur l'interprétation de chaque rôle. Soyons francs et disons que la plupart furent bien rendus, quelques-uns même, les principaux, parfaitement vécus. Didier Harlange, qui durant toute l'exécution n'a quitté la scène, n'a rien à envier à un artiste de profession : il fut simplement merveilleux. C'est un acteur qui doit bien mettre à l'aise ses partenaires. Tous les acteurs de dimanche ont démontré beaucoup de bonne volonté. Le régisseur a dû faire preuve d'une belle dose de dévouement et de persévérance pour arriver à un si joli résultat avec des amateurs.

Programme musical et partie théâtrale ont donc donné pleine satisfaction aux plus exigeants. Le vaillant Corps de Musique bullois et son distingué directeur M. R. draux, ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré à la pleine réussite de cette belle soirée, méritent les remerciements les plus chaleureux et de sincères félicitations.

Concert de « La Lyre » de Broc.

— Selon sa coutume traditionnelle, la société de musique *La Lyre* donnera dimanche 13 crt. son concert représentation annuel. Sous l'habile direction de M. Moratin, son nouveau directeur attitré, cette excellente fanfare se présentera au public avec un programme des mieux choisis et minutieusement préparé. A côté d'œuvres de maîtres telles que *Trompetten-Marsch* de Mendelssohn, la *Fantaisie sur Faust* de Gounod, *Egnont*, etc., nous voyons figurer au programme la délicieuse *Ouverture d'un voyage en Chine*, opéra de Bazin, et une jolie *Fantaisie-Sérénade*, de Moralin.

Nul doute que ce sera un vrai régal musical. Ajoutons encore qu'une opérette-bouffon en deux actes, intitulée *Un terrible Voyage*, avec accompagnement d'orchestre et ballets richement costumés, constitue la seconde partie du programme, qui ne manquera pas de satisfaire aux exigences des amateurs de saine gaieté.

Nous espérons qu'un nombreux public viendra dimanche applaudir *La Lyre* de Broc et manifester ainsi sa sympathie et ses encouragements à cette vaillante phalange de musiciens.

LA SAISON

Depuis quelques jours, l'hiver fait bien son devoir et tout le monde en profite largement, qui pour vaquer aux travaux de la saison, qui pour se divertir au grand air.

Une belle animation règne en forêt, où charretiers et leurs solides attelages procèdent aux pénibles travaux de la descente des bois.

Il y avait, dimanche surtout, une foule de skieurs qui, sous les caressants rayons d'un soleil réconfortant, évoluaient gracieusement sur nos belles pentes blanchies. La neige durcie et scintillante se prêtait merveilleusement au sport des « lattes ».

Malheureusement, nous constatons depuis hier une baisse continue du baromètre. Le radoucissement général de la température et le ciel gris de ce matin sont des indices d'une prochaine chute de pluie ou de neige. C'est grand dommage pour tout le monde.

Au Pays d'Enhaut

Château-d'Oex a enfin retrouvé sa clientèle habituelle d'hôtes étrangers qui viennent admirer cette belle vallée et pratiquer les sports d'hiver. Les hôtels et pensions sont pleins à souhait et, malgré le temps encore quelque peu variable, tous les sports battent leur plein.

Une neige abondante et de bonne qualité permet aux plus craintifs toutes les hardiesses qu'autorise le beau sport du ski. Une animation continuelle règne dans ce grand bourg alpestre et si le temps veut bien tenir les promesses qu'il semble vouloir faire, la saison 1923-24 pourra être classée au nombre de celles qui laissent autre chose qu'un déficit. Ce sera là une juste récompense pour les hôteliers de la région qui font tout pour donner à cette station la place à laquelle elle a droit parmi nos centres romands de sports d'hiver.

Aux Avants.

Il y a longtemps que l'on n'avait vu pareille affluence d'étrangers aux Avants. Les hôtels sont pleins, les départs quasi immédiatement compensés par des arrivées. Beaucoup de Français et d'Anglais. Notons, parmi les plus notables, M. Robert d'Harcourt, la princesse Chimay, le prince Poniowski, le marquis de Gallifet, M^{me} C. de Jouvenel et M. Maurice Level sont annoncés.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Naissances.

Décembre 4. — Brulhart René-Berthe, fille de Julien, de St-Antoine, et de Esther, née Seydoux.
17. — Michel Félix, fils d'Albert, ferblantier, de Köniz (Berne), et de Emma, née Savary.

BULLE - Cours de danse moderne

Salle de l'Hôtel des Alpes
ALBERT GENOUD, professeur,
organise un **NOUVEAU COURS**
pour Demoiselles, Messieurs et Mariés.
LEÇONS, le jeudi et samedi de 8 1/2 h. à 11 h.
Finances pour demoiselles et Messieurs fr. 20. — par personne.
Pour Mariés 35 fr. par couple.
Inscriptions et renseignements auprès de MM. P. REMY et A. GENOUD, ou à l'Hôtel des Alpes, jusqu'au 14 janvier.
— LEÇONS PARTICULIÈRES —

Mises juridiques.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra à son bureau, à Bulle, le vendredi 11 janvier 1924, dès 14 h., les **IMMEUBLES** appartenant à la masse en faillite Stéphane SUDAN, sis à la rue de Vevey et comprenant maison d'habitation avec grand jardin, à proximité de la voie industrielle.
Mise à tout prix.

Personne de confiance

de n'importe quelle Profession est demandée par fabrique pour créer de suite un petit dépôt dans son district. Gain extraordinairement élevé. Ecrire sous chiffre A 20002 X à Publicitas, Genève. 58

A vendre

une **bonne jument ragote** âgée de 6 ans.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P 45 B. 63

22. — Mory Ulric-Robert-Joseph, fils de Jean, menuisier-ébéniste, de Granges-Paccod et Wallendorf, et d'Anais, née Cottier.

Décès.

Décembre 8. — Gex Frédéric, facteur postal retraité, de Bulle, époux de Berthe, née Härtsch, 70 ans.
13. — Vagnat Eugénie, fille de Jean, et de Rose, née Bays, éditrice, 69 ans.
18. — Genoud Pauline, née Overney, épouse de Xavier, ménagère, de Châtel-St-Denis, 45 ans.
27. — Bosson François, employé de commerce, de Riaz, époux de Léonie, née Michel, 38 ans.
30. — Savary Théodore, époux d'Albertine, née Gaudard, de Sâles, 79 ans.

Mariages.

Décembre 24. — Genoud Albert, professeur de gymnastique, de Châtel-St-Denis, et Messerly Maria, employée de commerce, de Seftigon (Berne).
Total de l'année : Naissances 72, Décès 32, Mariages 10.

L'élection de M. Venizelos.

On sait que M. Venizelos est de retour en Grèce.

M. Venizelos, allant samedi à l'assemblée nationale, a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de la foule immense massée aux abords du parlement et dans les rues adjacentes. Son entrée dans la salle des séances a été saluée par de longs applaudissements et par les vivats frénétiques des députés et du public des tribunes. Les manifestations se sont renouvelées lorsque M. Venizelos a prêté le serment de député.

Immédiatement après, l'Assemblée a procédé à l'élection de son président.

M. Papanastasiou, républicain, a recommandé la candidature de M. Venizelos que son parti et lui-même considèrent comme le mieux qualifié pour conduire les travaux de l'Assemblée dont dépend l'avenir de la Grèce.

Le capitaine de vaisseau Hadjikiriakos a déclaré qu'il ne votera pour Venizelos que si celui-ci fait connaître à l'Assemblée à quel parti il appartient après la déchéance de la dynastie.

M. Papanastasiou, interrompant, dit que les paroles de M. Hadjikiriakos ne reflètent que sa pensée personnelle et non celle du parti républicain.

Les libéraux veulent répondre, mais l'incident est clos rapidement au milieu de manifestations en faveur de M. Venizelos, qui est élu président à l'unanimité.

†
Monsieur Marius Bays-Sudan et ses enfants Yvonne et Laure, à Broc, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise BAYS

née SUDAN

filie de sage-femme

leur chère épouse, mère, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Broc le 7 janvier à l'âge de 86 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Broc le jeudi 10 janvier, à 9 heures 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

A VENDRE

à distraire 3000 pieds
foin et regain

éventuellement on échangerait une partie contre du bétail.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P 44 B. 62

Mises de bois.

Samedi 12 janvier, on vendra en mises dans la forêt cantonale de **BOULEYRES :**
90 tas de branches sapin et hêtre, 30 stères sapin, 12 stères hêtre et 50 billons sapin.
Rendez-vous à 1 1/2 heure à **la Patinoire.** 67
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Mises juridiques.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra en mises publiques le **vendredi 18 janvier, dès 14 heures, à la scierie Maillard, à Sâles :**
17 stères cuonnans, 180 fagots lignans, 1 lot déchets planches, 10 m³ billons, scies à main, calibres, filières, numérotour, chaînes, charpès, 1 tonneau huile pur, machines 1 vélo.
Paiement comptant. 66
L'Office des Faillites.

Dr MUSY

oculiste
recevra à **BULLE, Hôtel de l'Union, JEUDI 10 janvier, dès 9 h. 30.**
Prochaines consultations : premier jeudi de février.
N'oubliez pas les petits oiseaux !

Causerie du Docteur.

Les malades et le vin.

On lit dans le « Temps » :

« Les Américains du Nord ont traité les boissons fermentées comme Platon voulait qu'on traitât le poète : ils les ont bannies de la République, sans toutefois les couronner de fleurs.

Mais on aurait grand tort de croire qu'ils les considèrent pour cela comme des boissons malfaisantes. La preuve que le vin n'est pas, à leurs yeux, un poison, c'est qu'il est le remède le plus efficace et aussi le plus employé ; c'est de plus un remède universel, une manière de panacée.

Un organe officiel, le bureau de la prohibition, vient de publier la statistique des ordonnances médicales prescrivant des liquides alcooliques aux malades ou soi-disant tels, dans toute l'étendue des Etats-Unis. Le total des ordonnances et des boissons ordonnées atteint, on le croira sans peine, un chiffre des plus impressionnants ; onze millions et plus d'ordonnances et près d'un million et demi de « gallons pour liqueurs ». Le gallon valant environ quatre litres et demi, c'est donc, si l'arithmétique est une science précise, plus de sept millions de litres qui ont été de la sorte ingurgités.

A voir ce que les dits « malades » ont ainsi absorbé, on se demande avec effroi jusqu'où, s'ils se portaient bien, serait allée leur capacité, en donnant à ce dernier mot tout son sens.

C'est le vin qui, naturellement, vient en tête de ces remèdes et après lui le cognac, puis le gin, le whisky et le rhum.

Parmi les Etats où se sont déclarées avec le plus de violence les épidémies qui ont motivé ce flot de prescriptions, New-York tient la corde, bien que l'Illinois, avec Chicago sa capitale, le serre d'assez près. Si l'on songe que ces maladies nouvelles n'ont, d'aucune manière, aboli les anciennes : grippe, rougeole, pneumonie et toutes les variétés de fièvre, depuis la scarlatine jusqu'à la thyphoïde, mais se sont simplement superposées à elles, on voit que l'établissement du régime sec a eu pour conséquence inattendue d'assurer à la profession de médecin une activité et un rendement inaccoutumés. La loi confère à ces guérisseurs un pouvoir tout puissant. Elle met entre leurs mains un talisman magique, la clé d'or ouvrant toutes grandes les armoires où l'on resserre, à l'abri des cambrioleurs, ces richesses précieuses et convoitées qui s'appellent les bouteilles de champagne ou de whisky ».

Les ravages du cancer.

M. le Dr A. Renaud qui s'est consacré plus spécialement, depuis quelques années déjà, à des recherches sur le cancer, a publié récemment dans la *Revue médicale de la Suisse romande* une étude d'un intérêt très général. Nous en résumons quelques passages.

Les cas de mort ensuite de cancer sont annuellement, en moyenne, de 5000. Les deux sexes sont également atteints. Si l'on compare ce chiffre de 5000 à celui de la population, on trouve proportionnellement plus de cancéreux chez les hommes que chez les femmes, alors que l'on admettait jusqu'à aujourd'hui, en Suisse et dans d'autres pays, que le cancer était plus fréquent chez la femme que chez l'homme. Cette contradiction, ajoute un médecin bâlois dans les *Basler Nachrichten*, est plus apparente que réelle ; les cancers dont sont atteints les hommes sont, en effet, souvent plus difficiles à reconnaître et, par suite, les erreurs de diagnostic plus fréquentes.

Ces 5000 décès annuels ensuite de cancer représentent 12.8 cas pour 10.000 habitants, ou un cancéreux pour chaque groupe de 780 personnes. (Rappelons que les cas de mort par tuberculose sont de 21 à 25 pour 10.000 habitants). Le cancer atteint avant tout les personnes d'âges mûrs ; si l'on ne considère, en effet, que les quaranténaires, on trouve 45 cancéreux sur 10.000 habitants, c'est-à-dire un cas de mort par cancer pour 220 habitants.

La proportion des malades atteints d'affections cancéreuses est plus élevée chez nous qu'ailleurs (7.8 pour 10.000 en France, 8.8 en Allemagne, 9.7 en Angleterre, 6.6 en Belgique, 5.2 en Espagne, 6.5 en Italie, 10.6 en Hollande, 9.8 en Suède, 8 en Autriche, 6.4 au Japon, 7.4 aux Etats-Unis d'Amérique). Les statistiques n'étant pas ordonnées partout de la même manière, il n'y a pas de comparaison absolue possible entre les proportions ci-dessus.

M. le Dr Renaud estime au surplus que l'augmentation des cas de cancer en Suisse et à l'étranger, est probablement fictive et doit être attribuée avant tout à ce fait que

l'on dispose aujourd'hui de moyens plus nombreux et plus perfectionnés qu'autrefois pour diagnostiquer le cancer.

Pour devenir vieux.

Méfiez-vous des conserves et de tous les aliments traités et embellis par la science de la chimie, disent en ce moment les médecins anglais, et à leur tête sir Frederick Treves, le grand chirurgien royal. L'homme est fait pour les produits de la nature et du sol ; il ne saurait résister indéfiniment à ceux qui, avant d'arriver à la cuisine, sont passés par la fabrique.

Mangez des oignons crus, proclament de leur côté les hygiénistes américains, et vous vivrez aussi vieux que Mathusalem. C'est là un moyen heureusement encore à la portée de toutes les bourses. Il ne date, d'ailleurs, pas d'hier. Il remonte même à une antiquité lointaine. On a dit souvent que les Pyramides avaient été bâties avec des oignons. Façon de parler, assurément ? Les cent et quelque mille hommes employés à la construction de ces géants de pierre étaient nourris surtout et presque uniquement avec des oignons. Et, certes, si les travailleurs des temps pharaoniques n'atteignaient pas l'âge de Mathusalem, ils n'en étaient pas moins d'une force et d'une résistance qui n'avaient d'égale que la sobriété et la simplicité de leur régime.

On n'ignore sans doute pas que M. Clémenceau avale, chaque matin, sa soupe à l'oignon. C'est là le plat traditionnel et inévitable de son petit déjeuner matinal. La soupe à l'oignon du Tigre fut même, lors de son voyage en Amérique, l'objet d'articles approuvés de journalistes américains. Elle fut citée en exemple à suivre aux cuisiniers d'outre-mer. Et peut-être faut-il voir dans cette fidèle habitude de M. Clémenceau l'un des secrets de sa robustesse et de sa verte vieillesse.

FAITS DIVERS

Le paquebot électrique

La « White Star » a mis récemment à l'eau le paquebot « Pittsburgh » destiné à faire le service transatlantique Hambourg-Canada New-York. Ce navire, de 16.300 tonnes, a ses trois hélices mises en mouvement par la vapeur engendrée sur combustible liquide ; mais toutes les autres ma-

nœuvres sont gouvernées électriquement. Treuils, grues, ancres, gouvernail, passerelles, sont gouvernés au moyen de manettes. On pèle de même les pommes de terre, poli les couteaux, cuit les aliments à l'électricité employée sous forme d'agent mécanique ou calorifique. Les portes qui font communiquer les différents compartiments étanches sont ouvertes et fermées de même. Sur le pont sont suspendus 34 bateaux de sauvetage où peuvent trouver place 2.460 personnes. Ces bateaux sont mis à l'eau à l'aide de grues dont les bras s'avancent assez loin pour qu'en cas de gros temps ils ne risquent pas de se briser contre les flancs du paquebot ou d'être pris sous ce dernier en cas de naufrage. C'est aussi à l'électricité que s'effectue la manœuvre de mise à l'eau : un bateau de sauvetage chargé de passagers et pesant ainsi 7 tonnes ne demande pas plus que 90 secondes pour passer du pont du « Pittsburgh » au flottage sur l'océan.

L'hérédité du talent

Une lecture faite devant la Société des généalogistes de Londres par un de ses membres, M. Gun, traite de l'hérédité des dons intellectuels. On sait que M. Casimir de Candolle s'est intéressé à cette question et en a fait l'objet de communications à la Société de physique de Genève. Jusque-là toutefois on n'a guère considéré la descendance qu'en ligne masculine, alors que selon M. Gun, le talent est presque souvent transmis en descendance féminine, dans la proportion de 45 %. pense-t-il d'après ses investigations. Le génie est chose trop exceptionnelle pour qu'on puisse le suivre à travers les générations, mais les dons de l'intelligence s'héritent certainement ; seulement, ce n'est pas fréquemment le cas que le fils possède les mêmes aptitudes que le père ; il a la bosse, mais une autre bosse, comme si la perfection relative atteinte par le parent avait fatigué la faculté mise en jeu et que le descendant ait l'esprit plus frais pour d'autres branches du savoir et de l'activité intellectuelle. Si la mère semble avoir moins de part que le père dans la puissance cérébrale de l'enfant, cela tient probablement à la possibilité plus grande qu'a le père, moins absorbé par les besognes ménagères, de diriger l'instruction et les facultés de son rejeton.

BROC - Grande Salle de l'Hôtel de Ville - BROC
Dimanche 13 janvier 1924 Caisse : 2 h. 30 et 7 h. 30.
Rideau : 3 h. et 8 h.
Samedi 19 janvier 1924 Caisse : 7 h. 30.
Rideau : 8 h.

Concert-Représentation

donné par
„LA LYRE“, Société de Musique
avec le bienveillant concours d'un orchestre d'amateurs.
Direction : M. MORATIN, professeur.
BEAU PROGRAMME MUSICAL
UN TERRIBLE VOYAGE
opérette bouffe en 2 actes
avec accompagnement d'orchestre. - Paroles de Ch. FROT,
Musique de E. TOLLET.

PRIX DES PLACES : Réservées, 2.20 ; Premières, 1.60 ; Secondes, (debout) 1.10. (Taxe communale comprise).
— **Matinée du 13 janvier :** Enfants, 60 centimes —
La PARTIE RÉCRÉATIVE qui suivra le concert du 19 janvier sera réservée exclusivement aux membres d'honneur, passifs et actifs de la Société.

AVIS

Nous avisons nos estimés clients que nous n'avons aucune liqueur coupée avec de l'alcool fédéral.
Nous n'offrons que des **liqueurs de première qualité, soit :**
Fine Champagne, Rhum, Marc vaudois et valaisan, eau de cerises, etc.
Eau de vie de fruits (pomme) à 1.50 le litre et en dessous par quantité.
F. DROUX, Bulle.
Téléphone 90 et 123.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Dépôts contre

obligations ou cédules au porteur ou nominatives

à 3 ou à 5 ans

5 %
4 %

Carnets d'épargne

Pour **Chevaux de boucherie**
adressez-vous directement à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE**
Louve, 7, **Lausanne H. Verrey.**
Abatage et paiement sûrs.
Camion-automobile.
Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60

VINS

vaudois et valaisans.
Malaga doré, excel. fortifiant.
Marc du Valais, Prunomeux.
Eau-de-vie de pommes, 1.50 le litre.
Eau-de-vie de fruits, 1.30 le litre.

J. Moreno, Bulle.

Construction d'un chalet en soumission.

La commune de **Gumefens** met en soumission les travaux pour la construction d'un chalet, lieu dit : **sous le Gibloux.**
Prendre connaissance des conditions et avant-métré auprès de M. le Syndic, où les soumissions seront reçues jusqu'au **12 janvier 1924**, à 8 heures du soir. Il ne sera accordé aucune indemnité de route. 37
Gumefens, le 31 décembre 1923.
Par ordre : *Le Secrétaire.*

ON CHERCHE pour le 15 janvier une personne

sérieuse connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné et une jeune fille pour faire le service de

femme de chambre et bonne d'enfants. Gage élevé à personnes capables.
Faire offres, avec certificats et références, sous P 3829 B. à **Publicitas, Bulle.** 36

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

A LOUER un appartement

au centre du village, comprenant 4 chambres, cuisine, eau, lumière électrique.
S'adresser à **Ignace BOSSON, Riaz.** 48

OCCASION

A vendre une **poussette anglaise**, propre et en bon état ; prix 100 fr.
S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 11 B. 46

Confections de pantoufles

avec des restes de draps neufs ou usagés. Façon **1 fr. 30.**
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 21 B. 49

A VENDRE deux belles jeunes truies

portantes.
S'adresser à la **laiterie d'E-charlens.**

A LOUER chambre meublée

pour le 1^{er} février 1924, une belle bien exposée au soleil.
S'adresser à **Mme Jeanne Glasson, maison Pinaton, Bulle.**

A vendre à consommer sur place 8000 pieds de

foin et regain
1^{re} qualité, bel emplacement.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 3728 B.

A vendre à Aibeuve, maison

de rapport, bien bâtie, comprenant 2 logements, magasin, cave, jardins et dépendances. 60
L. Dunand, not., Bulle.

A vendre 2 à 3000 pieds de foin et regain

première qualité, à consommer sur place.
S'adresser à **Louis Publoz, fils d'Alphonse, à Villarvolard.**

A LOUER joli appartement remis à neuf

3 chambres, cuisine, cave, galetas, confort.
S'adresser à **G. SOTTAS, Vuadens.** 42

Lac de Montsalvens.

Dans le but de prévenir des accidents, la Direction des Entreprises Electriques Fribourgeoises rappelle au public qu'il est **interdit de patiner ou de s'aventurer sur les parties gelées du lac.**
Les Entreprises Electriques déclinent toute responsabilité en cas d'infraction à la présente défense.
Direction des E. E. F.

AVIS pour la FOIRE

A la foire de Bulle, le 10 janvier prochain je vends : courroies de cloches de toutes dimensions, vieux harnais, pour chevaux et vaches, selles, brides, guides, licols pour chevaux et vaches, musettes, courroies en tous genres, ainsi que des pantalons militaires, capotes, manteaux, vareuses, pantalons de cuir, ainsi que des chaussons très chauds et solides pour l'hiver.

J'offre en outre une quantité sacs militaires, nouveau modèle (longs) à Fr. 2.50 la pièce.

Se recommande, **S. BAUMANN, Uttigen.**

M^{me} Jeanne Glasson, Modes - BULLE -

Chapeaux de deuil - VOILES - PRIX MODERÉS

Pour vos imprimés

adressez-vous à l'Imprimerie de „La Gruyère“ qui les exécutera promptement, soigneusement et à prix modérés.